# RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

#### PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

#### **DÉCRET N° 2024 – 988 DU 19 JUIN 2024**

portant nomination des membres du Conseil d'administration du Centre des œuvres universitaires et sociales d'Abomey-Calavi.

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2024-892 du 11 avril 2024 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n° 2022-508 du 07 septembre 2022 portant approbation des statuts du Centre des œuvres universitaires et sociales d'Abomey-Calavi ;
- vu le décret n° 2023-150 du 12 avril 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique;
- vu le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- **sur** proposition du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 juin 2024,

### DÉCRÈTE

#### Article premier

Sont nommées membres du Conseil d'administration du Centre des œuvres universitaires et sociales d'Abomey-Calavi, les personnes dont les noms suivent :

- madame GNANSOUNOU GLELE Ekoundayo Alda Lidwine, représentante du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;
- monsieur **HOUSSOU Mèvognon Sourou Serge Hervé**, représentant de la Présidence de la République ;



- monsieur **HOUNSA Laurent Mahounou**, représentant du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- monsieur ZANNOU Djimon Marcel, représentant du Ministère de la Santé ;
- monsieur LAWIN Victor Soumon, représentant du Ministère des Sports ;
- madame GOGAN Prisca Homagnon Sokêhoun, représentante du Rectorat de l'Université d'Abomey-Calavi ;
- monsieur **AHOUANDJINOU Angelo Evariste**, représentant de la Mairie d'Abomey-Calavi.

#### Article 2

Madame GNANSOUNOU GLELE Ekoundayo Alda Lidwine est nommée présidente du Conseil d'administration du Centre des œuvres universitaires et sociales d'Abomey-Calavi.

#### **Article 3**

Les membres du Conseil d'administration du Centre des œuvres universitaires et sociales d'Abomey-Calavi sont nommés pour un mandat de trois (03) ans renouvelable et qui court pour compter de la date de leur installation.

#### **Article 4**

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le Ministre de l'Économie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

#### Article 5

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge les dispositions du décret n° 2021-057 du 10 février 2021 portant nomination des membres du Conseil d'administration du Centre des œuvres universitaires et sociales d'Abomey-Calavi ainsi que toutes autres dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement. Fait à Cotonou, le 19 juin 2024

Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie et des Finances,

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,

Romuald WADAGNI Ministre d'Etat **Eléonore YAYI LADEKAN** 

 $\underline{\mathsf{AMPLIATIONS}}: \mathsf{PR}\ 6 \ ; \ \mathsf{AN}\ 4 \ ; \ \mathsf{CS}\ 2 \ ; \ \mathsf{CC}\ 2 \ ; \ \mathsf{CCCM}\ 2 \ ; \ \mathsf{CES}\ 2 \ ; \ \mathsf{HAAC}\ 2 \ ; \ \mathsf{HCJ}\ 2 \ ; \ \mathsf{MESRS}\ 2 \ ; \ \mathsf{MEF}\ 2 \ ; \ \mathsf{AUTRES}\ \mathsf{MINISTERES}\ 19 \ ; \ \mathsf{SGG}\ 4 \ ; \ \mathsf{INTERESSES}\ 7 \ ; \ \mathsf{JORB}\ 1.$